

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 30 septembre 2016

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3985-2016 Demande de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard en révocation de la décision D-2016-130 portant sur la demande d'autorisation d'Hydro-Québec relative à la construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brûlé - dérivation Saint-Sauveur - DÉPÔT DE LA DEMANDE

Chère consœur,

Par la présente, nous déposons l'original et les copies de la demande de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard dans le dossier mentionné en rubrique. Nous déposons également la déclaration sous serment de Mme la Mairesse Lisette Lapointe et notre liste des pièces.

Veillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par: Franklin S. Gertler, avocat

p.j.
cc: (courriel seulement)
Me Yves Fréchette, Hydro-Québec
Me Dominique Neuman
Me Rafaël Lescop